DEROULEMENT_D'UN_PROJET

VOUS
VOS BESOINS
VOS ENVIES

RENCONTRE

Visite des lieux et inspirations à chaud ...
Durée 1h30 à 2 h00

PROPOSITION D'HONORAIRES

GO/ NO GO*

* Facturation Rencontre
Forfait 252,00 € TTC

DES IDEES
Solutions pour mieux vivre

Analyse des usages, mise en valeur architecturale, personnalisation des propositions.

FAISABILITE ESQUISSE-APS DP-PC

DU SAVOIR FAIRE
Pour que l'idée devienne réalité

Conception générale, technique et détaillée du projet retenu.

APD-DCE
Signature des devis d'entreprises de votre choix

DE LA POUSSIERE
C'est le chantier

Suivi des travaux et vérification de la bonne réalisation du projet

RECEPTION DES TRAVAUX

Mission complète **

Les honoraires varient en fonction de la complexité du projet et de la surface à traiter.
** La mission complète regroupe toute les phases du projet. Honoraires entre 11 et 15 % du montant total HT des travaux.

EN SAVOIR
Contrat de mission de marché privé d'architecte d'intérieur certifié par le **CFAI**
http://www.cfai.fr/fr/etapes-cles-mission

UNE OFFRE_SUR_MESURE

Vous choisissez les différentes missions dont vous avez besoin.

RENCONTRE
Elle vous permet de m'expliquer votre projet. Elle me permet de prendre connaissance des lieux et de ses contraintes. J'écoute et j'identifie vos attentes. Suite à ce rendez-vous, j'établi un devis d'honoraires pour les différentes missions que vous souhaiterez me confier.
Si vous ne souhaitez pas donner de suite à ce rendez-vous, il sera facturé.

DES IDEES
_Etudes préliminaires
C'est un moment important, celui ou émergent les idées et le sens que l'on veut donner à l'espace. Mon approche est centrée sur l'usage au travers d'esquisses et d'un Avant-Projet Sommaire. C'est aussi l'étape des demandes administratives : DP ou PC



DU SAVOIR FAIRE
_Projet de conception général
La deuxième étape est celle de l'Avant-Projet Détaillé. Elle est longue et minutieuse. De nombreux échanges avec vous permettent d'affiner le projet, de faire les choix techniques et esthétiques. L'ensemble des détails d'architecture intérieure et de mobilier sont conçus et dessinés.
Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est rédigé. Il permet de lancer les appels d'offres. J'analyse les offres et vous aide à faire un choix. Vous signez les devis. Le chantier peut démarrer.

DE LA POUSSIERE
_Suivi des travaux et réception des ouvrages
Mon rôle est de superviser les travaux et d'en vérifier la bonne réalisation jusqu'à la réception. Une réunion hebdomadaire est nécessaire. Elle permet de pallier aux difficultés rencontrées et de coordonner les interventions des entreprises. Le chantier est terminé dès lors que la réception est prononcée par le Maître d'ouvrage. Je vous assiste et j'établi un procès-verbal de réception pour chaque entreprise, qui sera le point de départ des garanties (biennale et décennale). Le PV peut faire l'objet de réserves : éléments devant être repris ou corrigés. Les entreprises auront le devoir de lever leurs réserves dans le délai qui leur sera imparti.

LAURENCE MARIOTTE |31 rue Pipet 38200 VIENNE |+33 (0)6 75 07 13 38 | mariottelaurence@gmail.com
ARCHITECTE D'INTERIEUR CERTIFIÉE CFAI N° 896 | CODE APE 7111Z | RC PRO-DECENNALE EUROMAF | SIRET N° 49761690400015